



Délibération du Comité syndical N° 924-03-22

Objet : Avenant à la convention de fonctionnement du Pays de Pontivy – Année 2022

| | |
|---------------------------------|----|
| Nombre de membres en exercice : | 13 |
| Présents : | 11 |
| Absents : | 2 |

L'an deux mille vingt-deux, le 31 mars, le Comité syndical du Pays de Pontivy s'est réuni à la salle de l'Evel – A Evellys- Remugol sur convocation de son Président Claude VIET

Etaient présents :, GANIVET Laurent, HAMON Stéphane, JARNIGON Michel, LE BOUEDEC Joseph, LE CORF Henri, LE BRETON Bernard, LE STRAT Sylvette, POURCHASSE Michel, ROBIN Guénaël, ROLLAND Benoit, VIET Claude,

LEMEE Yves, MOREL Martine

Etait excusé : Daniel AUDO

Secrétaire de séance : Laurent GANIVET

Date des convocations : 17 mars 2022

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les délibérations

- N° 802-12-18 prise par le Pays de Pontivy
- N° 2018-DC-266 prise par Centre Morbihan Communauté
- ° 11-CC04.12.18 prise par Pontivy Communauté

Et portant sur la convention pour le fonctionnement du Pays de Pontivy entre les collectivités (Syndicat mixte du Pays de Pontivy, Centre Morbihan Communauté, Pontivy Communauté)

Vu la signature de la convention-cadre entre toutes les parties en date du 1^{er} mars 2019

Vu les séances du Comité Syndical relatives au budget 2022 – à savoir celle consacrée au DOB le 23 mars 2022 et au vote du BP2021 le 31 mars 2021

Ces budgets sont prévisionnels. Ils feront l'objet de remboursement par le Syndicat mixte sur justificatifs de dépenses.

Les frais de salaires, d'animation et de déplacement sont remboursés au réel sur justificatifs.

Les frais salariaux se décomposent ainsi :

Mise à disposition de Fanny POHARDY, directrice jusqu'au 30 juin 2022, agent de Centre Morbihan Communauté, à hauteur de 30% pour le Pays de Pontivy sur l'année 2022

Mise à disposition de Séverine PERRI, assistante jusqu'au 30 juin 2022, agent de Centre Morbihan Communauté, à hauteur de 20 % pour le Pays de Pontivy sur l'année 2022

Mise à disposition de Sylvia PELLEAU, animatrice Leader, agent de Pontivy Communauté, à hauteur de 100 % pour l'animation Leader sur l'année 2022

Mise à disposition de C LE MASSON, gestionnaire Leader, agent de Pontivy Communauté, à hauteur de 50% pour la gestion du programme Leader sur l'année 2022.

Mise à disposition d'un nouvel agent en remplacement de Fanny POHARDY et Séverine PERRI à partir de juin 2022 – temps plein sur 7 mois - affectation de collectivité A DEFINIR ultérieurement / crédits prévus au budget dans les charges de personnel